

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site		Numéro	T36141
Adresse du site	7, rue Biscornet	Hauteur	R+6 (29.48m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Free présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/01/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/02/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/02/2026

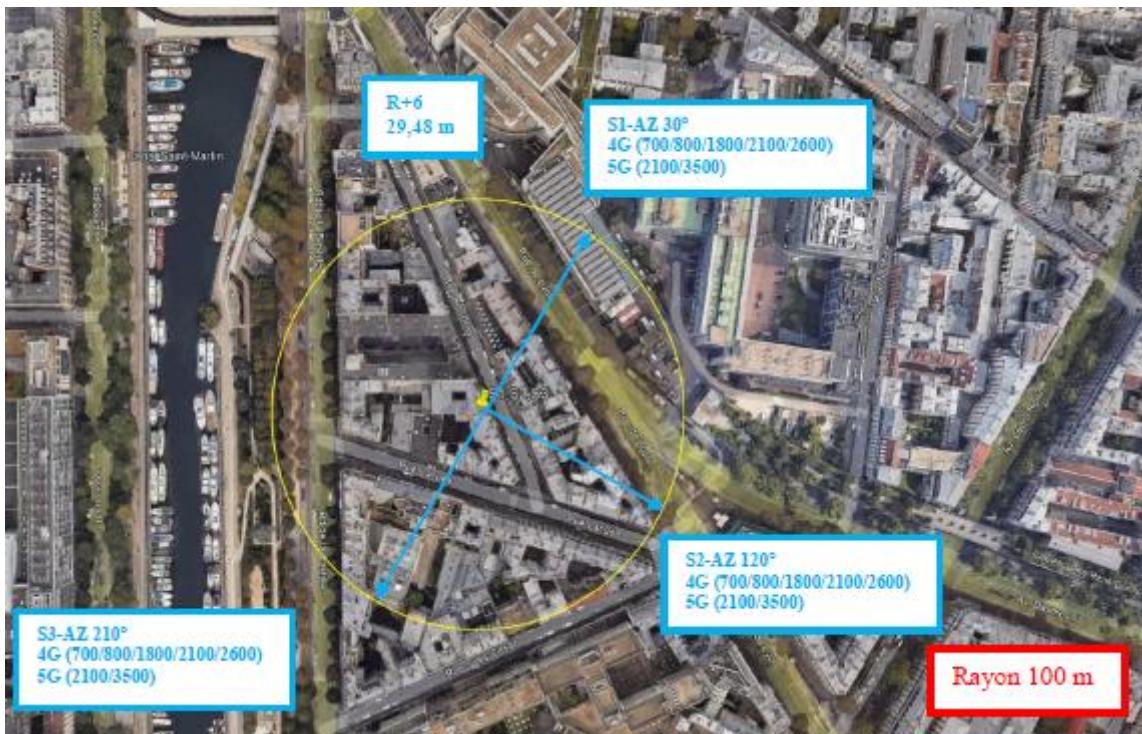
Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G,5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes entrelacées à faisceau fixe et orientable pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G), 2100MHz (partage 4G/5G) et 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 30°, 120° et 210° .		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 30° < 3V/m - 120° < 4V/m - 210° < 4V/m 5G (3500): 30° < 3V/m - 120° < 4V/m - 210° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30.27m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes fixées sur un mât		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7 RUE BISCORNET 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

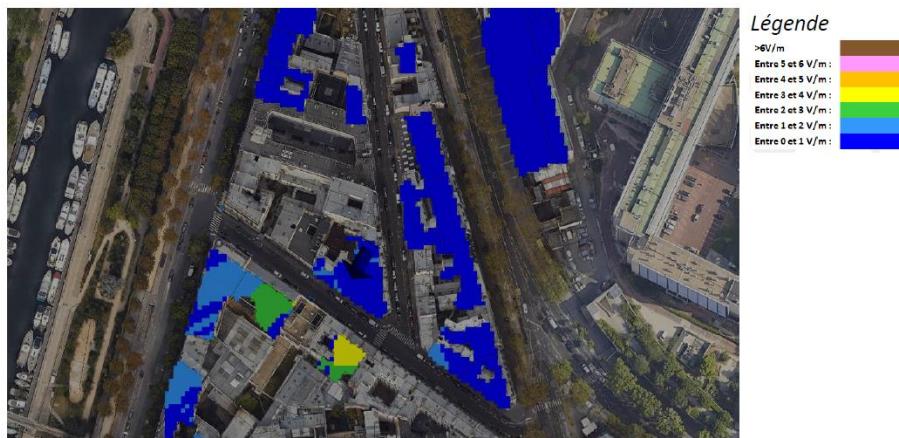
	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 210°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7 RUE BISCORNET 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

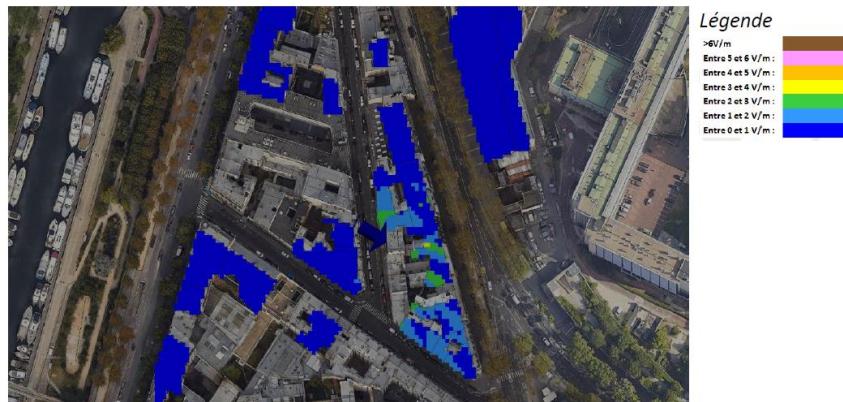
	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat projeté vue n°1 :


Vue des Azimuts

Azimut 30° :

Azimut 120° :

Azimut 210° :
